

FORMULAIRE **D'ENCADREMENT** ET DE SUIVI DES SUBVENTIONS EXTERNES

Nom(s): Jacques _____

Concentration: Optimonde _____

Telephone: (____) - _____

Date : 31/8/2026

Courriel: _____



Veuillez remplir ce formulaire et le déposer, 7 jours avant une A.G. (prévu le mercredi 2 septembre 2026), au secrétariat de l'AGEVCVM qui le soumettra au Comité Ad Hoc de Traitement de Subventions Externe. Ce dernier déposera une proposition à la 2ième Table de concertation de la session.

Écrivez en quelques lignes un court descriptif du projet pour lequel vous souhaitez recevoir une subvention de l'AGEVCVM.

La Brigade Anti-Éviction est une organisation militante qui vise à combattre les évictions et de créer un rapport de force face aux propriétaires en tant que locataires auto-organisé.e.s. Pour nos activités de formation et de réflexion, ainsi que pour notre matériel d'affichage, nous avons besoin d'un certain montant pour appuyer notre lutte.

Montant demandé : 500\$

(Compléter le budget ci-joint)

Le projet que vous soumettez doit avoir trois vocations. Veuillez, dans les espaces prévus, expliquer en quoi votre projet répond à nos critères.

Vocation sociale : En quoi votre projet a-t-il un effet bénéfique pour la société ?

La Brigade permet accorde aux locataires une manières de se défendre face à leur propriétaires et

à un système qui les opprimes. La lutte s'inscrit dans la crise du logement intrinsèque avec le modèle économique actuel.

Vocation impact sur nos membres : En quoi votre projet aura-t-il un impact sur nos membres ?

La Brigade Anti-Éviction milite et agis au sein des luttes étudiantes et participe a former et aider des

militant.e.s du Cégep du Vieux-Montréal. De plus, la Brigade est prête à aider n'importe quelle étudiants ayant des problèmes avec leur propriétaires qui souhaite les mettres à la rue.

Vie étudiante : Qu'allez-vous organiser comme activité de rayonnement accessible à nos membres. *

La Brigade Anti-Éviction s'engage à organiser des ateliers de formation, des cercles de lectures ainsi que des activités en collaboration avec d'autres groupes militants en instance du Cégep.

Date(s): session automne 2026

Lieu(x): exode, cafétéria, annexe

Nombre de spectateurs/ participant(e)s attendu(e)s : entre 15 et 100

Cet événement est-il une méthode d'autofinancement ? Oui / Non

*Cet événement devra se dérouler à l'intérieur du Cégep ou du moins y être massivement publicisé.

Suivi du projet

Veuillez, dans les espaces suivants, résumer quelques démarches déjà entreprises afin de réaliser votre projet.

1- Nous avons contesté et bloqué plus d'une centaine d'évictions illégales. Celles-ci ont engendrés plus de 24 500 \$ en compensation pour les locataires.

2- Nous avons organiser plusieurs formations et activités au sein du cégep, en plus d'avoir soutenue directement plusieurs luttes étudiantes.

Si remplir ce formulaire vous pose quelques problèmes, le local de l'AGECVM regorge de personnes qui sauront répondre à vos questions.

Merci de suivre ces étapes afin d'améliorer l'accès et la transparence des subventions externes.

AGECVM - 255 Ontario Est, Montréal, Québec H2X 1X6 Local A 3.85

Téléphone : (514) -982-0496 Télécopieur: (514)-982-3428

agecvm@hotmail.com

www.agecvm.org

Signatures

Le total des revenus doit correspondre au total des dépenses: la subvention demandée à l'AGECVM correspond à la différence entre les revenus espérés et les dépenses projetées pour votre projet. Si votre demande est retenue, il vous faudra alors assurer le suivi en coordination avec le Comité Ad Hoc de Traitement de Subvention Externes.